

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 26 octobre 2016

CP2016_10_8
id. 2849

L'an deux mille seize le vingt six octobre , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BESIERS, Mme CABOS, Mme DEBIAIS, M. DESCAZEAUX, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

M. BEQ (pouvoir à M. MARDEGAN), M. DEPRINCE (pouvoir à Mme NEGRE), Mme FERRERO (pouvoir à M. ALBUGUES), Mme SARDEING-RODRIGUEZ (pouvoir à M. DESCAZEAUX)

Absent(s) :

Mme BAREGES

Nombre de membres de la Commission Permanente : 19

Quorum : 10

Le quorum légal étant atteint, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

**INTERVENTION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN MATIÈRE
DE LOGEMENT SOCIAL
MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE POUR
LA PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX**

**5 LOGEMENTS COMMUNE DE LAMAGISTÈRE
7 LOGEMENTS COMMUNE DE CASTELFERRUS**

Monsieur le Président soumet à la Commission Permanente deux dossiers présentés par Tarn et Garonne Habitat, relatifs aux demandes de subventions déposées par les opérateurs HLM pour les opérations relevant des programmations 2016.

Cette aide, conformément à la délibération du 28 mars 2002 portant réforme de la politique départementale en matière de logement social, est orientée sur la production, la constitution de réserves foncières et l'intégration du logement social dans la cité.

Ces dossiers présentés par Tarn-et-Garonne Habitat ont tous les deux faits l'objet d'un avis favorable dans le cadre des crédits délégués par l'Etat et sont relatifs :

- à une opération d'acquisition-amélioration de 5 logements à Lamagistère qui s'inscrit dans la réalisation d'un équipement structurant composé d'un pôle médical et situé au centre de la commune,

- à une opération de construction de 7 pavillons à Castelferrus.

Ces subventions seront prélevées sur la ligne budgétaire suivante :

- article 204 1782, sous-fonction 72

- Autorisation de programme 2016	64 770,00 €
- Engagement à ce jour	0,00 €
- Engagement à la présente commission	45 720,00 €
- Disponible	19 050,00 €

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde, une subvention globale de 45 720 € à Tarn-et-Garonne Habitat au titre de la politique départementale pour la production de logements sociaux :

Opérateurs	Communes	Opération	n° PROGOS	Type Neuf	Subventions
TGH	LAMAGISTERE	5 logements rue de la Libération	LOG03277	AA	19 050,00 €
TGH	CASTELFERRUS	7 logements quartier du Couvent	LOG03278	NEUF	26 670,00 €

- Précise que ces subventions seront prélevées sur les crédits inscrits à l'article 2041782, sous-fonction 72 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Christian ASTRUC